Baptême républicain

Le baptême républicain (ou civil) est un moyen de donner à votre enfant un parrain et une marraine, sans lui donner un caractère religieux.

Où vous adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- La pièce d'identité du ou des parent(s)
- La pièce d'identité de la marraine et du parrain.
- 1 justificatif de domicile (de - de 3 mois)

Infos pratiques

Coût : Gratuit

Il est impératif de contacter le service de l'état-civil afin de convenir de la date de la célébration du Baptême civil et venir retirer un dossier d'inscription.

Contact

Service Etat civil

Hôtel de ville

1 place Pierre Bérégovoy

Tél. 01 39 44 71 71 (accueil Hôtel de Ville)

Tél. 01 39 44 71 34 ou 01 39 44 71 21 (État civil)

Mail : etat.civil@magny-les-hameaux.fr